

1405 **LE PRÉSIDENT :**

Alors la commission va se retirer quinze minutes. On vous revient tout de suite après.

1410

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

1415 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir! La commission va reprendre l'audition des opinions. J'appelle madame Diane Leboeuf, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame!

1420 **Mme DIANE LEBOEUF :**

Bonsoir! Vous allez excuser ma voix chevrotante, c'est beaucoup avec émotion parce que je ne suis pas une grande spécialiste. Je suis venue ici témoigner avec mon cœur et le cœur de 117 autres citoyens qui appuient ma démarche. Je vous remettrai...

1425

LE PRÉSIDENT :

Vous le remettez à notre secrétaire de commission.

1430 **Mme DIANE LEBOEUF :**

Donc, comme je vous dis, je n'ai pas établi de statistiques, je n'ai pas fait de grandes études. Par contre, mon mari me faisait voir les belles photos qu'on a tout autour de nous, qui est vraiment le reflet de notre quartier, le quartier qu'on souhaite préserver.

1435

Et c'est avec beaucoup de déception que l'on entend d'être vus comme des empêcheurs d'évolution, alors que je suis d'accord avec monsieur Lanctôt, c'est nous qui voulons préserver l'écologie, l'environnement.

1440 Tout comme madame Beusoleil, quand on a acquis notre condo, effectivement, nous on avait un contrat moral avec notre arrondissement. On savait que le terrain ne resterait pas vague mais ce qu'on nous avait laissé voir, c'était qu'on conserverait la qualité déjà existante. Quand on est arrivé au Shop Angus, vraiment, nous on a louangé l'effort de préserver le patrimoine existant. De là, notre grande surprise quand l'Ordre des infirmières et infirmiers du
1445 Québec a été érigé. On s'est dit parfait, la barrière s'arrête chez nous et commence sur la rue Molson mais là, ce n'est pas ça du tout qu'on nous présente et ça nous inquiète énormément.

Effectivement, d'abord nous on a acquis un premier condo et on a tellement aimé la qualité de vie de ce quartier qu'on en a acheté deux autres. En fait, on occupe l'espace de deux
1450 condos sur la même rue. Effectivement, on a pu s'apercevoir que l'augmentation des activités commerciales et professionnelles du Technopôle, une détérioration à vue d'œil de notre quartier.

On parle beaucoup de stationnement. Ça ne constituait pas un enjeu dans notre quartier et maintenant, ça devient impossible durant la journée et effectivement, avec ce qu'on nous propose, ça ne va pas aller – la circulation ne va pas aller en s'améliorant. Auparavant, il était
1455 possible de se déplacer facilement, recevoir des visiteurs sans problème. Alors notre quartier se démarquait des autres quartiers ou arrondissements des alentours comme le Plateau, par exemple.

On a parlé aussi du Parc Jean-Duceppe, la fréquentation a beaucoup augmenté. On voit beaucoup de véhicules arriver de l'extérieur. D'ailleurs, c'est remarquable, le parc est occupé par des véhicules de l'extérieur pour la fréquentation du parc. On est content, c'est sûr qu'on ne peut pas empêcher les enfants de jouer ou même les adultes de jouir d'un tel environnement mais justement, en fin de semaine, on est allé marcher au Parc Mont-Royal et mon mari me faisait
1465 voir : « Ayoye! La fréquentation est moins importante que dans notre parc. »

Effectivement, la sécurité des enfants est menacée par l'afflux de la circulation en automobile et puis leur aire de jeux actuelle devient pratiquement impraticable. Comme on a dit précédemment, au risque de me répéter, ça va prendre des numéros.

1470

On n'est pas contre du tout. C'est louable de protéger l'environnement. Ce qu'on nous présente comme projet, c'est beau sur papier mais on ne voit pas comment ça peut être implanté dans notre quartier. En fait, je ne pense pas que quand on a acheté nos condos, on voulait servir de cobaye pour une expérience nouvelle dans notre arrondissement. Dans ce projet-là, on ne tient pas compte des résidences déjà existantes. On parle d'une minorité – je n'arrive plus à me relire, excusez mon énervement.

1475

LE PRÉSIDENT :

Prenez le temps qu'il faut, Madame. On a tout le temps qu'il faut.

1480

Mme DIANE LEBOEUF :

De même que quand on parle de logements sociaux, on ne peut pas être contre, mais effectivement, si on regarde la qualité de notre quartier, ce sont des condos, ce sont des maisons de ville et ça se limite à deux, trois étages.

1485

On a entendu l'histoire de la fréquentation scolaire. Effectivement, parfois j'ai la chance de rester à la maison durant la journée et c'est vraiment tellement mignon de voir les CPE des alentours circuler et fréquenter le parc. Alors c'est ce qu'on valorise, une qualité de vie avec une école. J'ai entendu parler tantôt de jardin communautaire. Ça, pour moi, c'est de la protection de l'environnement. On souhaiterait plutôt l'agrandissement de notre parc. Effectivement, on ne peut plus en voir de la pelouse. Les jeunes jouent au soccer et se servent des deux rideaux métalliques comme filet de soccer. On ne peut pas les blâmer mais si on ajoutait un vrai terrain de soccer pour eux... Il n'y a pas de patinoire non plus l'hiver. Pour nous, ce serait un projet plus acceptable et plus respectueux de l'environnement.

1490

1495

1500 Il y a aussi l'élément que je tiens à tenir compte parce que vous l'avez soulevé, la délimitation du territoire. Pour nous, les Shop Angus, bien ça se délimite par la rue Mont-Royal, Saint-Michel, Rachel et Molson. Pour nous autres, c'est ça notre quartier. Et c'est ce modèle-là qu'on voudrait qui se poursuive sur ce terrain vacant. On savait que le terrain vacant, il ne pouvait pas rester comme ça, mais on souhaitait une utilisation plus respectueuse de la qualité de vie qu'on a acquise et, en ce sens-là, c'est là qu'on brise le contrat moral déjà établi entre nous.

1505 Alors voilà, c'était mon humble opinion. Et je suis ouverte à entendre vos questions.

LE PRÉSIDENT :

1510 Je vous remercie beaucoup, Madame, c'est très apprécié votre participation. Vous parlez du contrat moral, vous parlez du fait qu'il y avait une réglementation d'urbanisme...

Mme DIANE LEBOEUF :

1515 Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1520 La réglementation d'urbanisme prévoyait sur cet emplacement-là des édifices à bureaux, des petites entreprises ou des choses comme celles-là. Donc ça, c'est remplacé par la fonction à la fois résidentielle et industrielle, donc pour à peu près la moitié du terrain. Alors vous, votre proposition, ce serait quoi?

Mme DIANE LEBOEUF :

1525 Ma proposition, ça serait de créer un environnement plus respectueux d'espace vert, d'ajouter une école, un CPE...

LE PRÉSIDENT :

1530 Donc agrandir l'espace vert.

Mme DIANE LEBOEUF :

1535 Tantôt le jardin communautaire, j'ai trouvé ça une idée géniale, constructive. Mais il y a déjà des terrains vacants sur Molson. Moi aussi je suis d'accord d'exploiter davantage la rue Molson et de libérer... En fait, qu'il y ait une limite symbolique entre les résidences déjà en place et où ça commence le commercial.

LE PRÉSIDENT :

1540 D'accord.

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

1545 Moi j'aimerais quand même que vous développiez un petit peu l'idée du contrat moral. Ce contrat-là, vous l'avez compris comment? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous a référée à un document? Est-ce que quelqu'un vous a vendu votre condo en vous disant : « Voici ce qui va se passer. »

1550 **Mme DIANE LEBOEUF :**

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

1555 Racontez-nous ce que vous...

Mme DIANE LEBOEUF :

1560 En fait, comment ça s'est passé, évidemment, on a fait affaire avec des agents
d'immeubles et bien oui, on s'est questionné sur le terrain vacant qu'il y a sur Augustin-Frigon. Et
on nous a dit que ça respecterait l'esprit des Shop Angus par rapport au choix des matériaux et
de la hauteur. Ce qui n'est pas le cas actuellement, si on voit les maisons sur Mont-Royal, si on
voit la clinique médicale au coin de Molson et William-Tremblay, plus l'Ordre des infirmières, ça
1565 ne respecte pas du tout le respect de l'esprit des Shop Angus. Alors nous, on pensait qu'on
conserverait ça et effectivement, comme on est à un quatrième étage, c'est vrai qu'on nous dit
qu'on est les enfants gâtés, mais on croyait qu'avec la hauteur qui nous était présentée, ça
respecterait la vue qu'on a sur le mont Royal.

1570 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez déposé une pétition.

Mme DIANE LEBOEUF :

1575 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1580 Vous pouvez nous parler de cette pétition?

Mme DIANE LEBOEUF :

1585 Oui. En fait, Yannick qui va parler demain s'est occupé de rencontrer les gens, la
majorité des syndicats de copropriété de notre rue et des rues avoisinantes, ont accepté de
signer cette proposition-là.

LE PRÉSIDENT :

1590 D'accord. Merci. Je vous remercie infiniment, Madame.

Mme DIANE LEBOEUF :

1595 C'est un plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1600 Bonne soirée! J'appelle monsieur Denis Lefebvre. Alors monsieur Denis Lefebvre sera accompagné de monsieur Jean Régnier, ils sont de Scène Ouverte. Messieurs, bonsoir!

M. DENIS LEFEBVRE :

Bonsoir!

1605 **M. JEAN RÉGNIER :**

1610 Bonsoir! Alors on va vous faire une présentation en duo. Donc je m'appelle Jean Régnier, je suis impliqué dans Scène Ouverte depuis 2003. Je suis actuellement trésorier au conseil d'administration de Scène Ouverte.

M. DENIS LEFEBVRE :

Je suis Denis Lefebvre, je suis président de Scène Ouverte depuis quatre ans.

1615 **LE PRÉSIDENT :**

C'est important que vous parliez directement dans le micro parce que notre personne à la sonorisation, il nous fait des gros yeux quand on ne fait pas ça.